



Mémoire prébudgétaire
Présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Contexte

La Canadian Cable Systems Alliance (CCSA) représente les intérêts de plus de 115 entreprises indépendantes de communication qui desservent des Canadiens d'un océan à l'autre. Les membres de la CCSA relient les Canadiens à l'information, aux divertissements et à d'autres services essentiels. Ce sont des coopératives, des entreprises familiales, des entreprises rurales, des groupes de Premières nations et des entrepreneurs qui fournissent des services aux Canadiens, dans les marchés urbains et ruraux partout au pays, et qui sont en concurrence en matière de choix, de technologie, de service et de prix avec de grandes entreprises intégrées verticalement. Nos membres investissent dans leurs communautés; ils créent des emplois et parrainent des événements locaux parce que leur relation à la collectivité n'est pas seulement une question d'affaires : ils connaissent leur communauté et ils y vivent.

Recommandations

Le gouvernement doit :

1. **Poursuivre une vaste consultation auprès de nos membres lors de la conception de son initiative de service de large bande pour les régions rurales qu'il a récemment annoncée.**
2. **Donner au CRTC le pouvoir d'imposer des amendes en ce qui concerne les questions de radiodiffusion.**
3. **Promouvoir la concurrence dans les services cellulaires.**
4. **S'attaquer aux prix excessifs pratiqués par les quatre entreprises majeures pour l'accès en gros à la bande passante Internet.**

Exposé

Les principaux objectifs du gouvernement devraient être de promouvoir une plus grande concurrence dans la fourniture de services de communication et un meilleur accès à un prix abordable pour les Canadiens.

La Canadian Cable Systems Alliance (CCSA) est fière que ses membres travaillent en étroite collaboration avec leurs communautés locales pour répondre aux besoins de celles-ci. Les recommandations de la CCSA pour le budget 2017 mettent l'accent sur les besoins des

consommateurs en matière d'abordabilité et d'accessibilité. L'historique concernant l'intendance communautaire de nos membres souligne leur engagement fondamental envers ces principes.

Les membres de la CCSA se sont réjouis de voir dans le budget 2016 la promesse d'un montant de 500 millions de dollars pour augmenter l'accès à la large bande en milieu rural. À la suite de cette annonce, la CCSA a entrepris une fructueuse collaboration avec le gouvernement fédéral pour l'aider à concevoir et à mettre en œuvre ce programme au cours des années à venir. Cet engagement aura de profondes répercussions sur l'industrie des communications dans les régions rurales et éloignées du Canada. C'est un domaine dans lequel nos membres possèdent une expertise approfondie et diversifiée puisqu'ils exploitent leur entreprise dans ces localités depuis des décennies. Pour cette raison, la CCSA a déjà soumis de nombreuses recommandations d'orientation et attend avec intérêt de poursuivre ce soutien pour la durée du programme.

Il est essentiel d'implanter une situation d'équité concurrentielle dans l'industrie des communications afin de protéger les consommateurs. En ce qui concerne les questions de radiodiffusion, le premier recours à la disposition du CRTC actuellement est le retrait de licence. C'est un moyen limité, très difficile à utiliser et, par conséquent, qui n'est presque jamais invoqué. Les sanctions pécuniaires sont beaucoup plus souples et leur pouvoir de dissuasion s'avère significatif. Pour que le consommateur canadien puisse profiter de la concurrence, le CRTC doit se doter d'outils efficaces pour limiter les abus de pouvoir, en particulier ceux des grandes entreprises de communications intégrées verticalement. Le CRTC devrait pouvoir établir des sanctions administratives pécuniaires en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*. En octroyant au CRTC le pouvoir d'exercer une surveillance efficace d'un marché équitable et concurrentiel, cette modification aura des répercussions positives sur le choix des consommateurs et contribuera à accroître la concurrence sur le marché.

Au cours de la dernière décennie, le secteur des communications mobiles et sans fil a connu une croissance exponentielle au Canada. Alors qu'on remarque un accès croissant dans les centres urbains du pays, les zones rurales et éloignées sont en retard, et l'ensemble des consommateurs canadiens a le discutabile honneur de bénéficier de tarifs de sans fil qui se classent parmi les plus élevés de la planète. Pendant ce temps, les marchés des États-Unis et du monde entier se sont ouverts à une concurrence accrue, ce qui a produit des prix plus compétitifs pour les consommateurs.

Le problème existe parce que les grands fournisseurs de communications protègent leurs marchés et leurs marges tout en refusant de collaborer avec les petites entreprises. Cela procure un mauvais service aux consommateurs et contribue à un manque de concurrence pour les services sans fil sur le marché au pays. Les Canadiens ont besoin d'un cadre politique qui augmente l'accès aux réseaux sans fil pour les plus petits joueurs de telle sorte qu'on accroisse la concurrence et le choix pour les consommateurs.

En outre, les grandes entreprises de télécommunications titulaires ont été en mesure de facturer des tarifs excessivement élevés pour l'accès de gros aux réseaux de larges bandes. Au 21^e siècle, l'accès à Internet haute vitesse est devenu une nécessité pour vivre, travailler et interagir avec la société pour tous les résidents du Canada, et pas seulement ceux des centres urbains. Même si de plus en plus de services — gouvernementaux, publics ou autres, comme l'enseignement et les

soins de santé — sont offerts en ligne, l'accès à ces services demeure un défi pour de nombreux Canadiens.

Comme on le voit fréquemment dans les régions rurales et éloignées, il n'y a souvent qu'un seul fournisseur de téléphonie ou de câble avec une infrastructure dans une zone déterminée. Cela est dû au fait qu'il n'est pas rentable d'installer des réseaux supplémentaires de fibres dans les petites collectivités. Au cours des dernières années, le CRTC a déréglementé les tarifs pour la fourniture de certains services dans plusieurs de ces marchés. En conséquence, les grandes entreprises titulaires ont pu fixer le prix d'accès de la bande passante de manière à exclure efficacement la concurrence dans les petites collectivités. Il incombe au gouvernement fédéral de s'attaquer à ces tarifs élevés afin de promouvoir une plus grande disponibilité du service à large bande abordable pour tous les Canadiens.